

LE BOSPHORE

DIRECTEUR
M. Paillarès

A BONNEMENTS
UN AN SIX MOIS
Constantinople 1.1.7 1.1.4
Province 8 4.50
Etranger Frs. 80 Frs. 45

LAISSEZ DIRE: LAISSEZ-Vous BLAMER, CONDAMNER, EMPRISONNER; LAISSEZ-Vous PENDRE, MAIS PUBLIEZ VOTRE PENSEE

PAUL LOUIS COURIER.

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Péra, Rue des Petits-Champs No 5.
TELEGRAMMES: « BOSPHORE » Péra
TELEPHONE: Péra 2039

Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

L'ARMENIE et l'EUROPE

Il semble qu'on doive définitivement renoncer à une formule de la solution arménienne qui avait paru séduisante tout d'abord et sur le principe de laquelle l'accord paraissait fait entre les grandes puissances alliées et associées. L'idée de confier à un mandataire unique le soin de protéger et de guider le nouvel Etat arménien avait été lancée par le Président Wilson et avait rencontré immédiatement une adhésion presque générale. Au cours des deux dernières années, de nombreuses et quelquefois assez vives discussions s'étaient établies au sujet de l'attribution du mandat, mais le principe même n'était que rarement mis en question.

Les choses se sont modifiées depuis quelques mois. Changement qui est dû, d'abord, aux incertitudes et aux hésitations de la politique américaine. La grave crise intérieure qui met aux prises le Président des Etats-Unis et une grande partie de ses compatriotes, la résistance, jusqu'ici victorieuse, à laquelle se sont heurtés, au Sénat de Washington, les partisans du traité de Versailles et de la Société des Nations, la situation d'attente prolongée qui en a été le résultat, tout cela ne pouvait pas ne pas avoir de répercussion sur la solution définitive du problème arménien. Et, de fait, on sait que, tout récemment, et d'une façon qu'on peut considérer comme définitive, le Congrès américain a refusé d'assumer le mandat sur l'Arménie, que le Président Wilson lui demandait d'accepter.

C'est un résultat un peu négatif, mais c'est, en tout cas, une certitude qu'il y aura quelque illusion à ne pas considérer comme telle. Quant aux Arméniens eux-mêmes, certains ne savent pas très bien s'ils doivent se réjouir ou se lamenter de la forme nouvelle que va prendre, à leur égard, la protection des grandes Puissances. C'est qu'en effet, le système du mandat et celui de l'aide collective présentent tous les deux des avantages et des inconvénients. Le premier aurait évidemment assuré à l'Arménie une protection plus directe, plus immédiate et plus efficace. La responsabilité de la puissance qui aurait accepté le mandat aurait été plus nettement engagée, et l'unité de tutelle aurait assuré, dans l'œuvre de relèvement, une coordination qu'on n'y rencontrera sans doute pas toujours.

Mais, d'autre part, le nouvel Etat aura certainement les mains plus libres dans la seconde hypothèse. Il pourra prendre plus d'initiatives et montrer vraiment de quoi il est capable. Les Arméniens se rendent parfaitement compte qu'ils devront davantage compter sur eux-mêmes, en l'absence de mandat précis. Ce peut être un inconvénient, mais ce peut être aussi un bien. Leurs qualités de race et leur sens politique pourront s'affirmer sans entrave. A surmonter les difficultés qui — ils le savent — ne manqueront point, ils auront sans doute plus de peine, mais aussi plus de mérite et d'honneur.

E. THOMAS.

En Angleterre

L'aide anglaise aux régions dévastées

Londres, 10. T.H.R. — Le Times, soulignant les besoins des villes et villages situés dans les territoires des régions dévastées, annonce que l'aide apportée jusqu'à présent par les citoyens britanniques pourra être accrue avec la collaboration de la Chambre de commerce française de Londres.

On va faire un grand effort pour obtenir en Angleterre une plus large assistance en faveur de ces régions. Le Times croit encore savoir que, vers la fin du mois, une réunion sera convoquée par le lord-maire, et à laquelle seront invités les maires des autres villes. L'ambassadeur de France assistera à cette réunion. Il est probable qu'un comité britannique de patronage sera constitué.

On propose également d'organiser à Londres et en province des fêtes et des concerts au bénéfice des régions dévastées.

Réunion du conseil exécutif de la Ligue des Nations

Londres, 10. T.H.R. — Le conseil exécutif de la Ligue des Nations se réunira lundi à Londres pour y examiner la demande d'intervention du gouvernement britannique qu'il a adressée au prince Firuz. La réunion prendra une importance particulière du fait que M. Lloyd George y représentera l'Angleterre.

L'impôt sur les bénéfices de guerre

Londres. — M. Chamberlain a annoncé à la Chambre des Communes que le Cabinet après avoir étudié le rapport de la commission spéciale chargée d'exposer les avantages et désavantages du projet d'impôt sur les bénéfices de guerre, estime que son application entraînerait plus de dangers que de profits. — H.P.

LES MATINALES

Quel est le meilleur moyen de combattre la vie chère ?

— Intensifier la production.
Et le meilleur moyen d'intensifier la production ?

— Travailleur d'arrache-pied.
Et que faut-il faire pour obtenir ce travail ?

— Doubler les jours de repos.

Ne croyez point que je veuille plaisanter. Telle est la façon moderne de concevoir l'activité dans le monde nouveau issu de la guerre générale. Il s'agit en toutes choses d'avoir une méthode. Et la meilleure méthode à suivre, en matière de travail, c'est de toujours en parler et d'y penser le moins souvent.

Si travailler signifie produire, on produira d'autant plus qu'on travaillera moins. Or pour bien travailler il faut non seulement être bien payé mais pouvoir bien se reposer car le surmenage aboutit naturellement à l'arrêt de la machine, que celle-ci soit humaine ou inanimée.

Il s'agit seulement de s'entendre si le travail, dont parlent ceux qui le recommandent, est un travail de quantité ou de qualité.

Les ouvriers en tout genre de la production sous toutes ses formes, qui se défendent d'être des machines, sont partisans du travail soigné. Il leur importe peu que l'humanité, manquant de tout, soit plus préoccupée de la quantité que de la qualité. L'essentiel pour eux est de ne point surer pour autrui. Le monde entier se ramène à leur personne à laquelle les temps nouveaux ont conféré un prestige et une force qu'elle ne soupçonnait même pas. C'est tant pis pour le monde, peut-être mais c'est tant mieux pour les travailleurs.

On comprend dès lors que ceux-ci aient acquis des habitudes et des principes avec lesquels il faut compter.

La semaine anglaise que l'on parle d'introduire chez nous ne manquera pas d'étendre un peu de cet esprit européen à travers les masses orientales toujours en retard sur le progrès universel. Vous allez voir comme on va mieux travailler du jour où l'on adoptera ce genre de semaine.

Mais puisqu'il est question de réformes heureuses ne conviendrait-il pas d'en décréter une de plus ? Il y a des travailleurs qui brûlent du désir d'être utiles et qui n'ont pas de travail. Pourquoi ne les engagerait-on pas pour faire quelque chose dans toutes les administrations et sociétés où l'on engage tant de gens à ne rien faire ?....

VIDI

En France

La commission sénatoriale des affaires étrangères

Paris, 10. T.H.R. — La commission sénatoriale des affaires étrangères procéda à un échange de vues sur la question d'Orion. Elle demanda la mise sous séquestre de l'or russe et des instructions ont été envoyées au ministre de France à Stockholm, pour demander, au nom des porteurs français de rentes russes, la mise sous séquestre des sommes en billets et en lingots d'or déposées dans les banques de cette ville par le gouvernement bolcheviste.

De son côté M. Millerand, en recevant le ministre de Suède à Paris, a renouvelé la protestation du gouvernement français contre l'opposition qui avait été accordée à ce transfert. Une opposition analogue va être formulée à Londres, où un navire affrété par le gouvernement bolcheviste doit apporter prochainement de l'or et du platine. Cette opposition sera complétée par une demande de mise sous séquestre que vont adresser au gouvernement britannique les souscripteurs français d'emprunt russe.

En Espagne et Italie

Madrid, 10. T.H.R. — Le roi Alphonse a reçu la délégation du régiment « Savoia » dont le roi d'Italie est le chef honoraire.

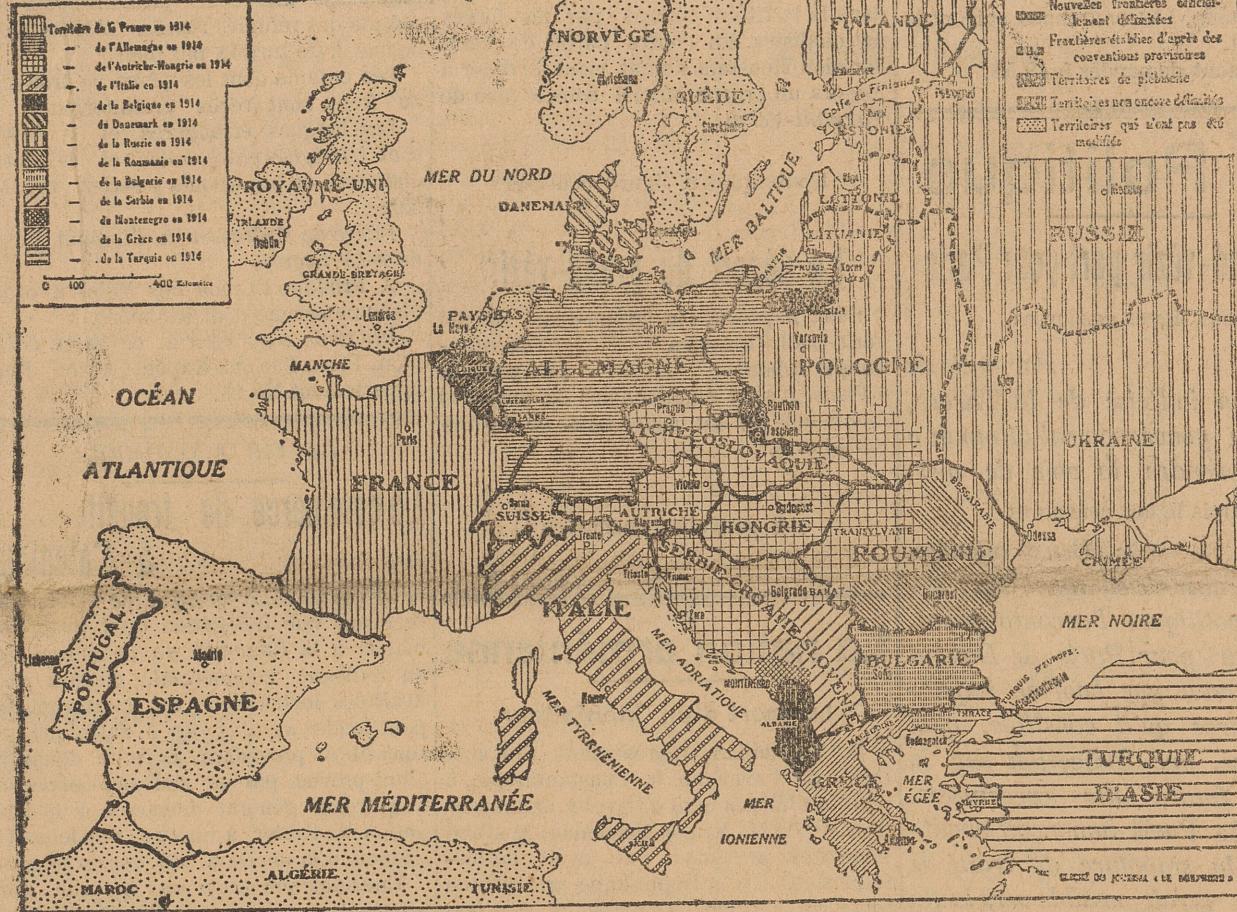
La délégation présente le parchemin en mémoire du serment prêté par les recrues du régiment, en présence de l'ambassadeur italien représentant l'auguste commandant. Le parchemin est destiné au roi Victor Emmanuel.

Un beau livre

Tours. — Un manuscrit du XII^e siècle fut vendu mercredi pour 34.500 francs dans une vente publique. Le manuscrit traite du Livre des Révoltes et contient 66 miniatures en or et en argent.

(T.S.F.)

LA CARTE DE L'EUROPE DE 1920 APRÈS LES TRAITÉS OFFICIELS ET LES CONVENTIONS OFFICIEUSES



NOS DÉPÈCHES

Grèce et Bulgarie

Athènes, 9 juin.

Le gouvernement de Sofia a ordonné la fermeture des frontières gréco-bulgares.

(Bosphore)

La paix turque

Paris, 9 juin.

On annonce que la Conférence n'accordera pas aux Turcs une nouvelle prolongation de délai.

une dépêche censurée

Démission du cabinet polonais

Paris.—

12 lignes censurées

On espère que Pilsudski réorganisera le cabinet.

**
Pilsudski arrivera samedi de la Suisse pour se rendre en Angleterre où il doit être nommé docteur de l'Université d'Oxford.

Dans les milieux politiques on assure que cette visite n'est pas en connexion avec la crise actuelle. Mais l'entrée de Pilsudski dans le cabinet est probable.

(T.S.F.)

Le général March à Mayence

Paris. — Le général March, chef de l'état-major général de l'armée des Etats-Unis, arrivera aujourd'hui à Mayence. Une revue militaire aura lieu en son honneur.

(T.S.F.)

Le comité France-Amérique

Paris. — Le comité France-Amérique vient de désigner une commission composée de dix célèbres littérateurs français qui dresseront chaque mois une liste des dix meilleures ouvrages choisis parmi les dernières publications sur tous les sujets.

(T.S.F.)

Un beau livre

Tours. — Un manuscrit du XII^e siècle fut vendu mercredi pour 34.500 francs dans une vente publique. Le manuscrit traite du Livre des Révoltes et contient 66 miniatures en or et en argent.

(T.S.F.)

La France au travail

Paris, 11. T.H.R. — M. Marsal, ministre des finances, offrit mercredi aux représentants de la presse britannique, dans les salons du Cercle Interallié, un dîner auquel assistait lord Derby.

« Expliquez à vos lecteurs leur rôle dans le ministre, que les agriculteurs, les paysans, les vignerons du pays suivent vaillamment l'exemple admirable de leurs compatriotes. Là où vos Tommies reposent à jamais, se dressent nos blés d'Artos et de Picardie, nos vignes de la Marne. Les innombrables réfugiés ont pour la plupart repris le chemin de leur village et de leur foyer. Ils attendent, en travaillant de toutes leurs forces, l'aide fraternelle que le gouvernement de la République, appuyé par tout le pays, veut donner au plus tôt à ces soldats de la Paix. Ils ont tous voulu que leur terre labourée d'obus put déjà contribuer cette année au relèvement national : en beaucoup de points, ils ont accompli ce prodige. Le gouvernement et le parlement ont consenti à de lourdes charges fiscales, et les citoyens français feront leur devoir fiscal comme nos millions de mobilisés rempliront leur devoir militaire de 1914 à 1918. Notre industrie et notre commerce s'efforcent de rivaliser avec notre agriculture. Les merveilles de la production française les ont mis en vogue et toutes les forces de notre exploitation nous donnent de solides raisons d'avancer d'un pas ferme et la tête haute sur la route de l'avenir. »

« Vous êtes assez attentifs aux séances du Sénat et de la Chambre pour ne pas être favorablement impressionnés par les conceptions jeunes et hardies de leurs commissions. Vous aurez pu constater que la France de 1919, s'appuyant solidement sur ses traditions, fière à juste titre des antiques vertus de la race, entend adapter l'outil et le génie modernes aux nécessités actuelles de travail et de la production. »

M. Marsal a terminé en disant qu'il était depuis longtemps le partisan déterminé de la construction du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, et a déclaré que, plus que jamais, il croit à son utilité économique et politique.

France

Le développement des ports français

Paris, 11. T.H.R. — Sans parler des travaux considérables exécutés à Bordeaux et qui ont transformé cette ville, des améliorations sensibles ont été faites au port de Dunkerque où 1300 mètres de quais ont été mis en service.

Au Havre, la digue de large a été achevée : deux postes ont été établis pour les navires de guerre ; sur la rive sud du canal de Tancarville, une grande gare de triage a été construite ; elle est déjà partiellement en service. Ajoutons que le trafic de débarquement a passé, de 1914 à 1917, de 2.750.000 tonnes à 5.185.000 tonnes.

A Rouen, 72 mètres de quais nouveaux sont actuellement utilisés. L'outillage y a été considérablement amélioré. A Nantes, 300 mètres de quais ont été édifiés ainsi

que deux appontements de 90 mètres : le trafic a augmenté, de 1914 à 1917, de 1.017.000 tonnes. A Marseille, le bassin port Wilson a été achevé.

Belles récoltes en perspective pour toutes les branches de l'agriculture française.

Paris, 10. T.H.R. — De mémoire d'homme, et ce sont de vieux agriculteurs qui parlent ainsi, il y a longtemps qu'on n'avait vu aussi belle apparence dans les récoltes, et surtout aussi générale, c'est-à-dire s'étendant sur toutes les catégories de la production agricole.

Pour le blé, de nombreuses indications ont déjà été données sur la belle apparence de la récolte. On a parlé de prévisions de 75 à 80.000.000 de quintaux, contre 48.000.000 et demi environ de l'année passée. Les besoins et la consommation de la France étant estimés à 90 millions, c'est donc, si l'on veut bien continuer à admettre un peu de seigle dans le pain, l'espérance de nous suffire à nous-mêmes et de ne pas faire appel aux importations.

La cause de ces heureux résultats sont le temps favorable, d'une part, et l'effort agricole. Les surfaces ensemencées ont été sensiblement supérieures à celles de 1919. Dans certaines régions de petite culture on est revenu totalement à l'assoulement d'avant-guerre.

Pour l'avoine, la récolte s'annonce formidable. Cela tient que vu les prix considérablement élevés, on a fait des semis considérables. Un soleil trop ardent et quelques pluies courtes et bonnes ont donné aux prairies un aspect magnifique. Le prix du foin a d'ailleurs baissé de moitié sur l'année dernière.

La vigne donne dans le Midi de la France de très grandes promesses et l'on espère de fort belles vendanges.

Les légumes secs, la pomme de terre, les récoltes fruitières donneront des résultats importants et l'abondance du grain et des légumes incitera les paysans à développer l'élevage des animaux de basse-cour. Le besoin des animaux de boucherie se fera donc moins sentir grâce à ces produits de remplacement. L'abondance des fourrages permet aussi d'espérer une augmentation dans la production laitière et beurrerie. Elle aidera la nourriture, l'amélioration et l'augmentation du bétail. Ainsi cette situation inespérée aura une grande répercussion sur les prix.

On signale déjà d'intéressants résultats : les conditions du marché se trouvent renversées. Ce n'est plus l'acheteur qui court après le vendeur, mais c'est les vendeurs qui commencent à se disputer l'acheteur.

La Bourse

Cours des fonds et valeurs

10 Juin 1920

Renseignements fournis par N.A. Aliprantis
Galata Hawiar Han, 87

Cours cotés à 5 h. du soir au Hawiar Han.

Devises

	Ptrs.	Ptrs.
Livre Sterling...	436	— 20 Lires 123 —
20 Francs...	169	— Dollars 107 —
• Drachmes 245	50	20 Marks 56 50
• Leis.....	48	50 20 Courro 15 —
Levas.....	34 50	B.O.
Banknot. 16 em.	Ltr. or.	516

Aujourd'hui vendredi, les Banques étant fermées, le Hawiar Han seul, signale des opérations sur les monnaies.

Les livres sterling haussent légèrement, ainsi que les francs français. Les marks sont très fermes à 56,50 57, avec tendance à la hausse. Les couronnes suivent le mouvement.

Les leis sont demandés à 48,58.

La Politique

Le grand-vézir part pour Paris

deux lignes censurées

Par suite de la situation indécise de la Thrace, le chef du gouvernement ottoman a préféré prendre la voie de mer.

trois lignes censurées

Deux officiers, dont son aide-de-camp, et deux secrétaires politiques l'accompagnent.

Le départ pour Paris de Damad Férid pacha a une énorme importance, parce qu'il constitue, quoi qu'on dise, une indication sur la marche future des événements. L'Echo de Paris annonçait avant-hier que la signature du traité de paix turc serait possible vers la fin de juin. Sans vouloir donner une date aussi précise, car, étant donné les distances, un ajournement est encore possible, nous croyons qu'on peut dès maintenant escamper la signature d'un traité.

Beaucoup affirment—et quelques-uns de nos confrères turcs se sont déjà fait l'écho de cette opinion—que cela revient au moins que le traité soit signé ou non,

cinq lignes censurées

mais ce serait rendre à ce pays un très mauvais service que de ne pas attirer sa très sérieuse attention sur la clause du traité concernant le maintien conditionnel du gouvernement ottoman dans sa capitale actuelle.

Nous relevions hier l'importance qu'allait prendre pour les affaires de Turquie l'accord négocié à Londres avec les bolcheviks. Suivant une dépêche de Londres, Krasinine est tout disposé à donner, au nom de Lénine, les garanties d'ordre politique que réclame le gouvernement anglais au sujet de la cessation de toute propagande bolcheviste en Orient. Cette condition posée et obtenue, l'accord ne peut pas tarder à se faire. Les déclarations de M. Lloyd George à la Chambre des Communes sont très nettes.

La question de Constantinople peut ainsi entrer éventuellement dans une nouvelle phase,

quatre lignes censurées

Aussi serait-il souverainement maladroit pour la Turquie d'aider indirectement les vues de ceux qui sont contre le maintien de la Porte à Constantinople en offrant une révolution à ce qui est — qu'on le veuille ou non — la volonté expressive des Alliés.

Damad Férid pacha a certainement examiné la question. Voilà pourquoi une évolution s'est déjà produite si nous en croyons certains renseignements que nous possédons de bonne source. C'est aussi la raison pour laquelle son départ pour Paris nous semble de bon augure.

L'Informaté.

Lundi prochain
Vous.....

Dernières nouvelles

Le complot contre Férid pacha

Les auteurs du complot contre le grand-vézir Damad Férid pacha, ont été condamnés par la cour martiale à la peine de mort. En raison du Ramazan, l'exécution de la sentence a été différée jusqu'après les fêtes du Baram.

cinq lignes censurées

Moustafa Kemal et la presse

Nous avons annoncé avant-hier le veto formel opposé par Moustafa Kemal à l'entrée des journaux de Constantinople dans le territoire occupé par les forces nationalistes. En contre partie de cette décision Moustafa Kemal vient de créer à Ankara un organe officiel sous le nom de *Takvim-Vekai*

trente-quatre lignes censurées

Le départ du grand-vézir

Sauf imprévu, le grand-vézir Damad Férid pacha quittera Constantinople à bord , se rendant à Paris. Il sera accompagné de quelques fonctionnaires du secrétariat de la Suprême Porte.

2 nouvelles censurées

La nation arménienne

La mort d'un bienfaiteur

M. Tahtadjian, représentant diplomatique de l'Arménie à Constantinople, a reçu un télégramme d'Egypte annonçant le décès de M. Krikor Melkonian, le grand bienfaiteur arménien, qui avait dernièrement légué à la République arménienne toute sa fortune s'élevant à 300,000 livres sterling. Nous apprenons que son frère sujet hellène a décidé de suivre ce bel exemple de patriotisme.

Les orphelins arméniens

Les orphelins arméniens de Hamadan et de Mossoul ayant été expédiés à Bakouba, en Mésopotamie, le nombre de ceux entretenus dans cette dernière ville est passé de 400 à 800. Le déficit du budget de l'orphelinat a atteint 25,000 roubles.

De l'Union des villes russes

L'Union des villes russes a organisé aux îles des Princes ainsi qu'en Serbie dans trois localités différentes et en Bulgarie dans trois localités des bibliothèques et des salles de lecture pour les réfugiés russes.

Le budget de ces bibliothèques, étant très limité, ne peut pas contenir tous les besoins de ces établissements. Par conséquent, l'Union des Villes Russes s'adresse à toutes les personnes qui pourraient venir à son aide en leur faisant cadeaux de livres et de journaux utilisés.

Dans ce but des boîtes postales sont installées à l'ambassade de Russie ; au Phare Russ (Rue de Brousse No 40) ; et à la chancellerie de l'Union (Parnak-Capou, Africa Han No 13, de 10 h. à 13 h.). L'Union des Villes Russes a organisé à Nîchan-Tache, dans les bâties de l'Hôpital russe une école primaire pour les enfants des réfugiés russes. L'écolage est de une livre turque par mois.

Les enfants dont les pères se trouvent au front sont reçus gratuitement.

Les langues étrangères et le dessin sont enseignés entre autres et des déchets de boy-scouts y sont organisés.

Prière de s'adresser à l'Hôpital Russ de 9-13 heures,

A l'Printemps l'Union des Villes a organisé une crèche pour les bébés.

Prière de s'adresser à ce sujet à l'Union, Pétra, Parnak-Capou, Africa Han, appartement No 13.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Le commerce de transit à Salonique

Le gouverneur général de Salonique, recevant une délégation qu'il avait demandé à la Chambre de commerce et au Syloge commercial, déclara qu'il avait des instructions du gouvernement pour fonder au plus vite à Salonique une zone libre provisoire, la zone définitive étant prévue par le nouveau plan. Tout produit dont la consommation aura été autorisée dans la zone franche sera exempt de droit de douane, d'accise, ou autres de quelque nature que ce soit, sauf le droit de statistique prévu à l'article 342. A défaut de dispositions contraires du présent Traité, l'Etat sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, sera tenu de prendre les dispositions propres à enlever tous obstacles, tous dangers à la navigation et à assurer la facilité des mouvements des navires dans le port.

Art. 340. — L'Etat sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, ne devra jamais entreprendre aucun travail de nature à compromettre les facilités d'utilisation du port ou de ses accès.

40 Travaux

Art. 339. — A défaut d'une organisation spéciale relative à l'exécution des travaux d'entretenir et d'amélioration du port, l'Etat sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, sera tenu de prendre les dispositions propres à enlever tous obstacles, tous dangers à la navigation et à assurer la facilité des mouvements des navires dans le port.

Art. 341. — Les facilités accordées dans une zone franche pour la construction ou l'utilisation de magasins ainsi que pour l'emballage ou le déballage des marchandises, devront répondre aux nécessités commerciales du moment. Tout produit dont la consommation aura été autorisée dans la zone franche sera exempt de droit de douane, d'accise, ou autres de quelque nature que ce soit, sauf le droit de statistique prévu à l'article 342. A défaut de dispositions contraires du présent Traité, l'Etat sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, sera tenu de prendre les dispositions propres à enlever tous obstacles, tous dangers à la navigation et à assurer la facilité des mouvements des navires dans le port.

Art. 342. — Aucun droit ou taxe, autre que ceux prévus à l'article 336, ne sera imposé à l'entrée des produits dans la zone franche ou à leur sortie, quel que soit le droit étranger dont ils proviennent ou auquel ils sont destinés, sauf un droit de statistique qui ne devra pas excéder 1 pour mille ad valorem. Le produit de ce droit de statistique sera exclusivement affecté à maintenir le service chargé d'établir le relevé des mouvements du commerce et la navigation dans la zone franche.

Art. 343. — Aucun droit ou taxe, autre que ceux prévus à l'article 336, ne sera imposé à l'entrée des produits dans la zone franche ou à leur sortie, quel que soit le droit étranger dont ils proviennent ou auquel ils sont destinés, sauf un droit de statistique qui ne devra pas excéder 1 pour mille ad valorem. Le produit de ce droit de statistique sera exclusivement affecté à maintenir le service chargé d'établir le relevé des mouvements du commerce et la navigation dans la zone franche.

Art. 344. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 345. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 346. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 347. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 348. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 349. — Les personnes, marchandises, services postaux, navires, bateaux, voitures, wagons ou autres moyens de transport, en provenance ou à destination de la zone franche et traversant le territoire de l'Etat, sous la souveraineté ou l'autorité duquel le port est placé, seront réputés en transit pour la destination ou de leur sortie de ce territoire.

Art. 350. — Dans le port de Smyrne il sera donné à bail à la Turquie, à perpétuité si un terme n'est pas fixé par la partie, un espace qui sera placé sous le régime général des zones franches prévu aux articles 341 à 344 et qui sera affecté au transit direct des marchandises en provenance ou à destination de ce port.

Art. 351. — Le libre accès à la mer Noire par le port de Batoum est accordé à l'Azerbaïdjan, à la Perse comme à l'Arménie. Ce droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

Art. 352. — Sous réserve de la décision prévue à l'article 89, Partie III (Clauses politiques), le libre accès à la mer Noire par le port de Trébizonde est accordé à l'Arménie; le droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

Art. 353. — Dans ce cas le port sera donné à bail à l'Arménie, à perpétuité si un terme n'est pas fixé par la partie, un espace qui sera placé sous le régime général des zones franches prévu aux articles 341 à 344 et qui sera affecté au transit direct des marchandises en provenance ou à destination de ce port.

Art. 354. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie, un délégué de la Grèce et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 355. — Le libre accès à la mer Noire par le port de Batoum est accordé à l'Azerbaïdjan, à la Perse comme à l'Arménie. Ce droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

Art. 356. — Sous réserve de la décision prévue à l'article 89, Partie III (Clauses politiques), le libre accès à la mer Noire par le port de Trébizonde est accordé à l'Arménie; le droit d'accès sera exercé dans les conditions prévues à l'article 349.

Art. 357. — Dans ce cas le port sera donné à bail à l'Arménie, à perpétuité si un terme n'est pas fixé par la partie, un espace qui sera placé sous le régime général des zones franches prévu aux articles 341 à 344 et qui sera affecté au transit direct des marchandises en provenance ou à destination de ce port.

Art. 358. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 359. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 360. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 361. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 362. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 363. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 364. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 365. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'exploitation et en général, toutes les conditions de son utilisation, y compris le prix de location, seront fixés par une Commission composée de : un délégué de la Turquie et un délégué désigné par la Société des Nations. Ces conditions pourront être revisées toutes les dix ans dans les mêmes formes.

Art. 366. — Le délimitation de l'espace visé à l'alinéa précédent, sa jonction avec les chemins de fer existants, son aménagement, son mode d'explo

Le nouveau cabinet allemand
Berlin, 10. A.T.I. — Après d'actives discussions, Ebert chargea Herr Muller de la constitution du nouveau Cabinet.

L'ouverture du Parlement italien
Rome, 9. A.T.I. (ret). — Les travaux parlementaires ont été repris aujourd'hui dans l'après-midi.

La fête nationale italienne

Zara, 10. A.T.I. — Dans toute la Dalmatie, la fête du Statut italien a été fêtée avec une grande solennité.

Les Alliés et l'Allemagne

Londres, 10. A.T.I. — Daily Chronicle dit que MM. Lloyd George et Nitti sont complètement d'accord en ce qui concerne l'attitude à adopter vis-à-vis de l'Allemagne.

Tous les premiers ministres alliés se rencontreront probablement à Paris vers le 20 courant.

Le Statut de l'Egypte

Londres, 10. A.T.I. — Le chef nationaliste égyptien Saïd Zaghlul pacha est arrivé à Londres pour continuer les négociations que certains membres de la délégation nationaliste avaient entamées déjà avec la mission se trouvant sous la direction de Lord Milner, mission qui a récemment visité l'Egypte.

On espère que les négociations aboutiront à un accord concernant le futur gouvernement de l'Egypte, accord qui répondra aux aspirations du parti nationaliste et aux intérêts de la Grande-Bretagne et de ses alliés.

Dans le cas où cet accord serait conclu, Zaghlul pacha rentrera immédiatement en Egypte pour soumettre l'entente à une assemblée représentative.

La Palestine

Londres, 9. A.T.I. — Le Bureau de Correspondance Juif annonce que le général Decotes accompagnera M. Herbert Samuel, en Palestine, en qualité de premier aide-de-camp.

Le général Decotes se trouve en ce moment à Londres, d'où il partira incessamment se rendant en Palestine.

EN ALLEMAGNE

Le nouveau Reichstag et le gouvernement allemand

Paris, 10. T.H.R. — Comme on le prévoyait, écrivent les Débats, la coalition gouvernementale a été durablement frappée. Le centre catholique conserve à peu près ses positions. Les socialistes majoritaires perdent plus du tiers de leur mandat, c'est-à-dire à peu près ce que gagnent les indépendants. Pour les démocrates, le déchet est analogue; ils ne seront plus que 45. Les socialistes indépendants remportent un succès marqué; alors qu'ils n'étaient que 22 à l'Assemblée Nationale, ils seront désormais 75.

A droite, le parti national allemand, celui des hohenzollers et des ultra-militaristes, n'a pas fait beaucoup de progrès; il ne comprendra guère que quatre unités de plus: 46 au lieu de 42.

Toute la faveur des électeurs est allée au parti populaire héritier du nationalisme libéral. Ce groupement n'est pas plus démocratique que son prédécesseur n'était libéral. Il s'agit du parti extrémement nationaliste qui représente l'industrie et qui dispose de fonds énormes. Ce parti qui a l'ambition de jouer un rôle décisif passe de 21 à 62 sièges. Dès maintenant, il est évident que le gouvernement, s'il demeure tel qu'il est, ne disposerait que d'une majorité précaire; il n'est donc pas étonnant que M. Hermann Müller ait donné sa démission.

On annonce que M. H. Müller tentera d'abord une démarche auprès des socialistes indépendants. Il est bien doué pour ceux-ci pour consentir à prendre une partie de responsabilité dans un ministère qui ne pourra leur donner toutes les garanties qu'ils désirent. Dans l'hypothèse d'une acceptation, la situation d'un gouvernement formé dans ces conditions ne serait sans doute pas assurée. Si M. Müller ne réussit pas à s'entendre avec les indépendants, il n'aura d'autre ressource que de tenter de s'appuyer sur la coalition actuelle. D'autre part, il n'y a pas de possibilité d'existence pour un gouvernement de droite.

Jamais les démocrates ne pourront consentir à entrer dans une coalition avec l'extrême-droite. On peut donc s'attendre à de nombreuses fluctuations qui ne doivent pas toutefois inquiéter l'opinion française.

Prusse Occidentale

Marienwerder, 10. T.H.R. — La commission interalliée fait connaître que le plébiscite en Prusse occidentale aura lieu le 11 juillet.

L'EUROPE ET LES SOVIETS

M. Krassine à Londres

Déclarations de M. Lloyd George

Londres, 10. juin. — Mardi soir, M. Lloyd George, Lord Curzon, M. Bonar Law et d'autres membres du gouvernement reçurent M. Krassine, délégué des Soviets de Moscou.

Au cours d'une réunion précédente, lundi, avec les membres du cabinet bri-

tannique, il fut reconnu que la reprise du commerce entre la Russie et l'Occident était d'une nécessité urgente dans l'intérêt du monde entier. Avant-hier, le Premier britannique déclara clairement que, vu l'intérêt du gouvernement dans cette question, aucun progrès ne serait accompli si des garanties précises et nettes n'étaient fournies sur deux points, à savoir: 1) la relaxation immédiate des prisonniers de guerre britanniques retenus actuellement en Russie, et 2) la cessation de la propagande bolcheviste en Orient.

Il va sans dire que ces garanties seront données immédiatement, **et** **aussitôt**.

M. Lloyd George fit d'importantes déclarations à la Chambre des Communes en réponse à une demande d'informations concernant les négociations avec Krasine. Il dit que la décision d'entrer en relations commerciales avec la Russie fut prise en France dans une réunion présidée par M. Clemenceau et à laquelle tous les alliés étaient représentés.

Ce fut sur le témoignage de certains antilibéralistes que les Alliés arrivèrent à la conclusion unanime qu'il était de l'intérêt du monde entier de reprendre le commerce avec la Russie. Au Conseil suprême de Londres, vers la fin de février, lorsque l'Italie et le Japon furent représentés et vù M. Millerand représenta la France, une décision fut prise suivant laquelle les Alliés, en raison de leur expérience du passé, pouvaient entrer en relations diplomatiques avec la Russie soviétique jusqu'à ce qu'ils fussent convaincus que les horreurs bolchevistes avaient cessé et que le gouvernement de Moscou était prêt à se conformer aux méthodes des gouvernements civilisés.

A San Remo, les Alliés prirent cette résolution: « Les représentants alliés acceptent de discuter avec la Russie sur la meilleure méthode d'écartier le reste des obstacles et difficultés empêchant la reprise des relations commerciales pacifiques. » Ce fut la décision unanime que les Alliés prirent après avoir consulté les cabinets respectifs, et cette décision est actuellement en voie d'exécution.

Il est évident que l'importance de la Russie est essentielle tant pour l'Europe que pour le monde entier. Avant la guerre, la Russie produisait les 25% de la farine européenne. Quiconque a constaté le danger de la crise mondiale des vivres a dû se rendre compte de la nécessité d'effectuer des démarches en vue de la restauration des relations.

Le premier ministre informa ensuite la Chambre des Communes qu'il venait de recevoir des nouvelles de la Pologne annonçant l'existence d'une quantité considérable de blé en Ukraine, prête à être exportée.

(Orient News).

La vague de baisse

UN AUTRE SON DE CLOCHE...

Une enquête parisienne

Ces bonnes nouvelles sur la baisse de certains produits en France ne peuvent manquer d'être bien accueillies. Peut-être convient-il pourtant de ne pas trop s'embarrasser et de ne pas croire à une dégringolade rapide et générale de tous les prix.

nous reproduissons l'enquête faite, très récemment à Paris, par un rédacteur de l'Information.

Dans le vêtement

Chez un tailleur des grands boulevards, qui avait bien voulu, il y a quatre mois, me faire un complet veston pour 475 francs, je suis allé demander, bier, ce que me coûterait maintenant le même complet.

— 590 francs, m'a-t-il répondu dans un sourire.

Et comme ma déception ne lui avait pas échappé, il a ajouté :

— Sans doute, vous attendez-vous, sur la foi des bruits « tendancieux » qu'on fait courir dans le public, à payer moins cher.. Mais réfléchissez un peu, monsieur! S'il suffit de quelques heures pour qu'une baisse brusquement née sur le marché des valeurs à New-York se fasse sentir à la Bourse de Paris, cela tient à ce qu'il s'agit là, pour la plus grande part, d'actes de spéculation, d'opérations généralement faites sur le papier et qu'il n'est besoin que de quelques télégrammes pour amener un bouleversement complet des cours.

— Cependant, vous m'avez expliqué, lors de ma dernière commande, qu'il y avait entre la hausse de la livre sterling et le prix de mon vêtement un rapport direct et immédiat. Pourquoi ce même rapport n'existe-t-il plus lorsque la livre se met à baisser?

— Parce que nos commandes ont été faites il y a quelque temps déjà, alors que la livre sterling atteignait un cours très élevé et que nous ne bénéficiions du cours actuel que pour les commandes que nous avons passées dans ces derniers jours.

— Dois-je en conclure que, dans un temps relativement proche, vos prix baissent?

— Théoriquement, oui. Mais ne vous dissimulez pas que les commissionnaires français chez qui nous nous approvisionnons ont accumulé des stocks assez importants à l'heure où l'on redoutait une hausse, plus formidable encore, de la livre sterling et qu'il faudra un certain temps pour écouter ces stocks achetés au plus haut cours.

Donc, chez les tailleur, la « vague de baisse » ne paraît pas près de déferler. Et comme je ne puis m'empêcher de constater avec mélancolie; mon tailleur cherche gentiment des mots de consolation:

— Les cotonnades, par exemple, vont dégringoler sensiblement, si j'en juge d'après les journaux. A Alexandrie, le coton égyptien a baissé de plus de 1.000 francs en deux jours. Mais on ne fait pas de vêtements masculins avec des cotonnades — dans ma maison tout au moins.

La crise du box-calf

Entrons maintenant dans une grande maison de chaussures, aux succursales multiples. Hélas! la plus modeste paire de bottines à l'étalage ne vaut pas moins de 80 francs et je note avec stupéfaction qu'une paire de souliers découverts — où il entre, apparemment, moitié moins de cuir que dans une paire de bottines — coûte 85 francs!

On nous avait récemment annoncé un krach du cuir et, plus particulièrement, du box-calf. J'insiste donc pour obtenir une paire de bottines en box-calf et après les fabricants, si nous devons modifier nos prix. Jusque-là, nous n'avons ni les éléments nécessaires d'appréciation ni le moyen pratique de toucher à nos tarifs.

« Cependant, il semble bien que nous allions à une baisse générale. C'est un phénomène économique bien connu que ce qui va haut tombe bas. Les hausses brusques et artificielles sont généralement suivies d'une dégringolade. Il se peut que les industries d'Amérique et d'Angleterre éprouvent, devant l'amélioration de notre chancery, quelques craintes salutaires et lâchent leurs produits à de meilleurs prix.

En France même, certains stockeurs qui ont accumulé des quantités considérables de marchandises — qu'ils espéraient revendre très cher — se montreront peut-être peu désireux d'être entraînés dans une forte crise de prix et liquideront au plus tôt, même avec une perte, pour éviter une catastrophe.

— C'est de là, n'en doutez pas, que naîtra la baisse, si toutefois, la Providence n'a pas rayé ce mot de son vocabulaire.

Pourra-t-il mieux terminer que cette récente empreinte du plus oriental des fatalismes!

— Les résultats aussi peu satisfaisants. Si les prix des légumes et de la viande ont baissé sensiblement depuis quelques jours cela tient beaucoup plus, semble-t-il, à la saison où nous sommes qu'à une évolution économique quelconque. D'ailleurs, ni les conserves, ni les légumes secs, ni la charcuterie ne révèlent la moindre tendance à la baisse.

La boucherie se maintient également au même niveau,

Que feront les stockeurs?

Un des administrateurs d'un grand magasin de nouveautés de la rive droite, à Paris, a visité de 9-12 et de 2 h 1/2 à 7 h. p. m. au salon No 45-46. Nos élégantes peuvent et doivent en profiter.

France et Grèce

M. D. Nicolopoulos, consul-général de Grèce, a remis hier à quelques sous-officiers et gendarmes de l'armée territoriale française en Turquie, la médaille de Georges I pour services exceptionnels.

Une bonne nouvelle

Nous apprenons que la Maison de madame G. Pica, de Turin, vient d'exposer au Péra Palace un riche choix de robes, manteaux, capes de dernières créations de Paris à des prix excessivement réduits. On peut visiter de 9-12 et de 2 h 1/2 à 7 h. p. m. au salon No 45-46. Nos élégantes peuvent et doivent en profiter.

EN QUELQUES LIGNES

— Le Sultan a invité avant-hier soir à l'Iftar (repas du Ramazan) le grand-vizir Damad Ferid pacha.

— La cérémonie du Selamlik a eu lieu hier à la mosquée Hamidié de Yildiz.

— Les vapeurs Réchid pacha et Ak-Déniz ont appareillé le 7 courant de Hambourg, à destination de Constantinople.

— Le conseil d'Etat a approuvé le projet de la société Chirkeï-Hairi concernant une émission d'obligations pour un montant de 200.000 livres.

— La commission économique s'est occupée avant-hier de l'envoi à l'île Mérar et à Ismid d'un stock de farine.

— Le ministère des finances a décidé de payer à partir d'aujourd'hui aux fonctionnaires de l'Etat la mensualité de juin, par anticipation, en raison des fêtes du Bairam.

— Le gouvernement a décidé de disposer le comité « Téâti » pour le relèvement de la nation kurde.

— La section civile du conseil d'Etat a délibéré au sujet de l'étendue des immeubles que les sociétés anonymes auront le droit d'acquérir en conformité de leurs moyens d'action.

— La préfecture de la ville a interdit aux fournisseurs de cuire des pains de deux kilos.

— Saïd bey, caïmacam de Kutchek-Tcheknédja, a été nommé mutessarif intérimaire de Tchataldja.

— Le Dr James S. S. Logie, le plus ancien des médecins anglais, le plus ancien franc-maçon de l'Ecosse et le plus ancien membre de l'Eglise écossaise, vient de célébrer son centième anniversaire.

— Le gouvernement a chargé une commission spéciale de statuer sur le sort des valis et mutessarifs de province empêchés par les nationalistes de rejoindre leurs postes respectifs et qui continuent à émigrer au profit de l'Etat.

— Le gouvernement a donné ordre aux autorités de Tchataldja de procéder à la restitution à son légitime propriétaire d'un terrain situé dans les parages de Tcheknédja et acheté arbitrairement par Enver pour une somme de 1600 livres turques.

— Dix-mille Américains quittent le 22 mai New-York pour l'Europe. La plupart visiteront les champs de bataille.

d'une tentative d'assassinat sur la reine et dénoncé comme son complice Fabiano, qui est condamné à mort. Mais Marie aime encore son favori: elle ne veut plus qu'il meure. Comme son exécution est exigée par la foule révoltée, ce sera Gilbert qui couvrira du voile noir des condamnés sera décapité à sa place. De son côté, Jane Talbot, qui n'aime plus que Gilbert, cherche à le faire échapper. Tout le pathétique du troisième acte consiste dans l'incertitude où sont les deux femmes et le public lui-même, sur l'identité de l'homme que l'on conduit au supplice. Est-ce Gilbert ou Fabiano. La reine va faire suspendre l'exécution, quand trois coups de canon annoncent qu'elle est accompagnée. Gilbert paraît. C'est que Fabiano est mort; « Qui a osé? » s'écrie la reine. « Moi », répond Simon Renard; « J'ai sauvé la reine et l'Angleterre. »

Tous à Pétra voudront voir cette merveille. 2468-2

Mercedes Brignonne dans Le crime de l'Opéra au Ciné Palace

La célèbre étoile Mercedes Brignonne obtiendra de nouveaux triomphes à partir de ce lundi 14 juin, au Ciné Palace où sera projeté le 2me épisode (suite et fin) du Crime de l'Opéra le grand Ciné-roman d'amour et d'aventures.

Rappelons en deux mots le début du sujet: Un crime a été perpétré dans une loge de l'Opéra, au cours du spectacle. « Une personne a été assassinée. Le meurtrier qui était masqué a pu échapper à la justice. On le cherche et... après nombre d'épisodes sensationnels, il suggestifs ou parvenus enfin... »

Mais rendez-vous à partir de ce lundi au Ciné-Palace où vous suivrez avec le plus vif intérêt la fin du Crime de l'Opéra.

2

La femme aux yeux d'or aux Cinés Orientaux

Tous ceux qui se seront rendus jusqu'ici aux Cinés Orientaux pour admirer cette deuxième série de Cinabar sous-intitulée La femme aux Yeux d'Or, grand film en plusieurs épisodes se feront un plaisir d'y retourner. Car, à partir de lundi 14 juin seront projetés les deux derniers épisodes (9 et 10e) qui ont pour titres La lame sanglante et la mort du Vau-tour noir.

REVUE DE LA PRESSE

PRESSE TURQUE

Les clauses financières
du traité de paix

Du *Peyam-Sabah* :

La politique financière des Puissances vis-à-vis de la Turquie peut se résumer ainsi : obtenir le paiement de la dette et permettre au débiteur de faire ce paiement. En théorie, ce principe est bon. On ne réclame pas d'indemnités de notre gouvernement ; en cas de réclamation même nous ne sommes pas en état de les payer, puisque nous avons perdu la majorité de notre territoire. Mais, en réalité, nous assumons le paiement de deux grandes dettes : 1o les Alliés constituent en vertu des dispositions du traité, une commission à laquelle ils confient toutes les affaires financières de notre Etat. Cette commission aura un pouvoir supérieur à notre Assemblée nationale, en d'autres termes, elle formera un gouvernement au-dessus de notre gouvernement. C'est nous autres qui allons payer les dépenses nécessaires pour un pareil organisme. 2o Les dépenses nécessitées par l'entretien des territoires occupés par les forces alliées depuis la conclusion de l'armistice, dépenses qui vont en augmentant par suite de l'opiniâtreté stupide des rebelles d'Anatolie. L'application du traité obligera sans doute les Alliés à renforcer le contingent de leurs troupes. C'est toujours nous autres qui pâtiront de cette situation.

Ces dettes sont de nature à nous faire regretter les indemnités.

Les dettes d'ordre secondaire sont celles qui concernent les pertes subies par les ressortissants des puissances alliées. Qui sait ce que nous paierons comme indemnités de ce chef ! Ces réflexions ne peuvent nous faire oublier les têtes de linotte qui apprécieront et approuveront encore notre participation à la guerre. Est-ce tout ? Non, nous devons encore payer les dettes que nous avons contractées avant et durant la guerre générale, par exemple celles se rapportant à la Dette publique. Les convertissements de l'emprunt intérieur ont été également saisis.

Vae Victis!...

Un délai de 15 jours

De l'*Alemdar* :

Ce dernier délai de 15 jours est trop long pour la réponse que nous pourrions donner au traité de paix ; mais il est trop court pour les modifications à introduire dans le traité, il est même inutile.

La Conférence de la paix n'a pas songé lors de l'élaboration de ce document aux fluctuations politiques qui en résulteront dans la situation en Turquie. Cette situation change au jour le jour, elle ne manquera donc pas d'influencer le projet de traité en question.

La Turquie est tombée dans cet état par suite du caractère antinational des forces dites nationales.

Tant que dureront ces exécutions, ces massacres et abominations, il sera impossible non seulement de faire reconnaître nos droits par l'Europe, mais encore de les lui exposer.

Nous avons fait couler assez de sang jusqu'ici. Agissons désormais d'une façon plus logique !

Où en est la Grèce

De l'*Iléri* :

Lorsqu'on parle de la Grèce il importe de ne pas oublier qu'il existe deux Grèces l'une impérialiste qui cherche à réaliser des conquêtes l'autre modérée qui aspire à son relèvement réel plutôt qu'à des conquêtes. Les hostilités entre les deux parts en cause apparaissent derrière les contestations de Constantin et de Venizelos. Le parti de l'opposition renforce son activité en voyant l'autre parti créer de grands soucis à la Grèce par l'annexion de nouveaux territoires. Les discussions actuelles peuvent être considérées comme un avant-coureur des tempêtes futures. Qui sait quelles surprises nous réserve l'avenir ?

En réalité, les adversaires de Venizelos n'ont pas la majorité à la Chambre, mais ils se distinguent par leur qualité plutôt que par leur nombre.

Il existe une différence entre l'agrandissement et le renforcement. Si les personnes qu'aventurant les ambitions de conquêtes ne peuvent l'apercevoir, les politiciens modérés, eux, s'en rendent compte.

Peut-être y a-t-il parmi nous des gens qui sont d'avis que de pareilles complications doivent nous satisfaire. Il n'en doit pas être ainsi. Nous autres nous croyons en l'utilité du rôle de la Grèce dans l'équilibre balkanique et nous préférons que celle-ci poursuive une politique raisonnable plutôt qu'une politique susceptible de l'affaiblir.

PRESSE ARMENIENNE

Les frontières de l'Arménie
et la presse turque

Du *Yergui* :

Les six vilayets et (censuré) font partie intégrante de l'Arménie unie. Tous ces territoires sont arméniens au point de vue historique et ethnique ; ceci a été prouvé par les luttes que le peuple arménien a soutenues dix ans auparavant pour s'affranchir du joug des tyrans et pour rentrer en possession de son patrimoine ancestral. Il ne peut plus être question en principe de la violation de nos droits légitimes consacrés ; c'est une autre question si leur réalisation intégrale n'est pas considérée pour le moment comme possible.

Quant à Erzéroum en particulier, il est absolument faux que nous la réclamons uniquement pour des raisons stratégiques.

Le fait que nous prenons en considérations ces raisons n'exclue pas nos droits historiques et ethniques sur toute cette province. Nous tenons à dire à cette occasion que notre nation n'est pas une nation conquérante ; elle n'a de tout temps eu que le culte du labour pacifique et créateur. Si nous insistons sur la situation géographique de nos frontières lors de nos revendications, c'est parce que nous savons fort bien les dispositions agressives de nos voisins. C'est la paix de l'Orient et notre amour du travail qui nous poussent à prendre des mesures de précaution.

La situation des Arméniens
d'Anatolie

Du *Joghovourit-Tzain* :

L'attitude des kényalistes vis-à-vis de nos frères se trouvant en Anatolie nous attire et nous révolte. Le nombre des exécutions augmente tous les jours. Nous n'allons pas faire appel à la conscience de ce pays—(censuré)—conscience qui n'existe pas. Mais s'il existe encore des traces de raison chez les dirigeants d'Anatolia, elles auraient dû jusqu'ici les éclairer.

L'existence de l'Arménie par le traité obtenu sa consécration internationale. La Turquie — quel que soit le nom de son représentant — est obligée de signer le traité à une place au-dessous de celle du représentant de la République arménienne.

Toute l'éloquence des rédacteurs de l'*Ikkam*, toutes les menaces des fauves azberdjanais et toutes les persécutions des Moustapha Kémal contre notre nation ne sauront porter atteinte à l'existence de l'Arménie.

Les dettes sont de nature à nous faire regretter les indemnités.

Les dettes d'ordre secondaire sont celles qui concernent les pertes subies par les ressortissants des puissances alliées. Qui sait ce que nous paierons comme indemnités de ce chef ! Ces réflexions ne peuvent nous faire oublier les têtes de linotte qui apprécieront et approuveront encore notre participation à la guerre. Est-ce tout ? Non, nous devons encore payer les dettes que nous avons contractées avant et durant la guerre générale, par exemple celles se rapportant à la Dette publique. Les convertissements de l'emprunt intérieur ont été également saisis.

Vae Victis!...

Un délai de 15 jours

De l'*Alemdar* :

Ce dernier délai de 15 jours est trop long pour la réponse que nous pourrions donner au traité de paix ; mais il est trop court pour les modifications à introduire dans le traité, il est même inutile.

La Conférence de la paix n'a pas songé lors de l'élaboration de ce document aux fluctuations politiques qui en résulteront dans la situation en Turquie. Cette situation change au jour le jour, elle ne manquera donc pas d'influencer le projet de traité en question.

La Turquie est tombée dans cet état par suite du caractère antinational des forces dites nationales.

Tant que dureront ces exécutions, ces massacres et abominations, il sera impossible non seulement de faire reconnaître nos droits par l'Europe, mais encore de les lui exposer.

Nous avons fait couler assez de sang jusqu'ici. Agissons désormais d'une façon plus logique !

Où en est la Grèce

De l'*Iléri* :

Lorsqu'on parle de la Grèce il importe de ne pas oublier qu'il existe deux Grèces l'une impérialiste qui cherche à réaliser des conquêtes l'autre modérée qui aspire à son relèvement réel plutôt qu'à des conquêtes. Les hostilités entre les deux parts en cause apparaissent derrière les contestations de Constantin et de Venizelos. Le parti de l'opposition renforce son activité en voyant l'autre parti créer de grands soucis à la Grèce par l'annexion de nouveaux territoires. Les discussions actuelles peuvent être considérées comme un avant-coureur des tempêtes futures. Qui sait quelles surprises nous réserve l'avenir ?

En réalité, les adversaires de Venizelos n'ont pas la majorité à la Chambre, mais ils se distinguent par leur qualité plutôt que par leur nombre.

Il existe une différence entre l'agrandissement et le renforcement. Si les personnes qu'aventurant les ambitions de conquêtes ne peuvent l'apercevoir, les politiciens modérés, eux, s'en rendent compte.

Peut-être y a-t-il parmi nous des gens qui sont d'avis que de pareilles complications doivent nous satisfaire. Il n'en doit pas être ainsi. Nous autres nous croyons en l'utilité du rôle de la Grèce dans l'équilibre balkanique et nous préférons que celle-ci poursuive une politique raisonnable plutôt qu'une politique susceptible de l'affaiblir.

PRESSE ARMENIENNE

Les frontières de l'Arménie
et la presse turque

Du *Yergui* :

Les six vilayets et (censuré) font partie intégrante de l'Arménie unie. Tous ces territoires sont arméniens au point de vue historique et ethnique ; ceci a été prouvé par les luttes que le peuple arménien a soutenues dix ans auparavant pour s'affranchir du joug des tyrans et pour rentrer en possession de son patrimoine ancestral. Il ne peut plus être question en principe de la violation de nos droits légitimes consacrés ; c'est une autre question si leur réalisation intégrale n'est pas considérée pour le moment comme possible.

Quant à Erzéroum en particulier, il est absolument faux que nous la réclamons uniquement pour des raisons stratégiques.

Jardin et Brasserie Muhurdar

A KADIKEUY

Le centre le plus aristocratique, vue pittoresque sur la mer, propriété sans pareille tarif complet de consommation de premier choix.

A partir de Samedi 5 juin Grand orchestre.

2445

Profitons :

Cessons de boire du vin, car cet été, le MAGASIN FRANÇAIS nous fournit au même prix du Champagne.

352, RUE DE PÉRA, 352.

Téléphone Péra 2081

Service à Domicile

Bon Ami
LE SAVON IDÉAL AMÉRICAIN

Pour les fenêtres, les ustensiles de cuisine, les boîtes peintes, la salle de bains, miroirs et verreries, articles de métal, souliers blancs, argenteries.

Vingt deux ans dans la place, il n'a pas encore été détruit.

DEMANDEZ-LE PARTOUT. — Prix en pièces de 20,10 et 5 Piastres

Seul Dépositaire : « AURORE » Galata-Sérai No 6 Péra

TÉLÉPHONE PÉRA 2169

C. PERVANIDIS & L. HAZAPIS

Ancienne maison C. Pervanidis. Fondée en 1892

GALATA HAVIAS HAN, 61, LOCAL PATRIKIANI 84

Téléphone Péra 588. — Pour dépêches Perpis-Consul.

DÉPARTEMENT TAPIS

Vente en gros et en détail de TAPIS PERSANS

EXPERTISES SUR DEMANDE

2314

**SECOND NOTARIAT
DE PÉRA**

GALATA EUMER ABID HAN

Toutes affaires et particulièrement les formalités relatives à la LOCATION et aux HABITATIONS y sont expédiées très rapidement.

THE ORIENT TRANSPORT LIMITED

La plus puissante organisation de transports par camions automobiles de tout l'Orient.

CAMIONS et CAMIONNETTES spéciaux pour MARCHANDISES; pour DÉMENAGEMENTS, pour transport de VOYAGEURS dans la Banlieue.

Location de Camions et camionnettes pour parties de plaisir

Direction de Transports Galata, Perchembe-Bazar Arslan Han

Téléphone Péra 478.

UNIONE CENTRALE MARITIMA

The International Insurance Co

A. I. D. A.

Unione Internazionale di Sicurtà

Société d'Assurances contre l'incendie et pour transports maritimes

BRANCHE INCENDIE. — Assurent à des taux très avantageux toutes sortes de constructions, mobilier, marchandises, etc.

BRANCHE TRANSPORT. — Couvrent également dans de bonnes conditions les marchandises sur vapeurs, voiliers, et par voie terrestre, les corps de navires en général, les avances sur fret, le transport des valeurs par poste, etc., etc.

Agents Généraux : D. N. CARDIACOPOULOS & Co

GALATA, KARA-MOUSTAFA, KEUTCHÉOGLU HAN, 1er ÉTAGE

Sale of surplus British Government Property, Drugs and surgical Instruments

A large amount of Government Medicines and Surgical Instruments for disposal may be seen on any week day, between the hours of nine and eleven at No. 12 Base Dépot of Medical Stores, HARIBIE.

These will be sold in lots, or separately according to the best offers received, and any such offers should be addressed to

the Director of Medical Services, Army of the Black Sea.

The second lot of a large assortment includes :

1. Drugs.

Liquid Glucose, 200 lbs.

Liniment, Camphor, Meth. 500 "

Mist, Sennae Co. 500 "

Oleum Ricini 1000 "

Paraffin Durum. 50 "

Amlyum Pulv. 1000 "

Liquor-Strychninae Hydriochlor 50 "

Plumbi Oxidum. 50 "

Sodii Sulphas. 2000 "

Sodii Carb. Exsic. 500 "

2. Surgical Equipment. 500 pairs Rubber Operating Gloves; Aspirators Potain's; Politzer's Bags; Ether Inhalers; Enamel Bowls; Head Ice Bags; Water and Air Beds; Air Bellows; Waterproof cloth, 1000 yards; Air Pillows.

The second lot of a large assortment includes :

1. Drugs.

Liquid Glucose, 200 lbs.

Liniment, Camphor, Meth. 500 "

Mist, Sennae Co. 500 "

Oleum Ricini 1000 "